

MULTICULTURALISME et alliance des Civilisations

Bat Ye'or

Historienne, écrivain, auteur de

Juifs et chrétiens face au danger

intégriste, Berg international

éditeurs, 2005 et de *Eurabia l'axe*

euro-arabe, Jean-Cyrille Godefroy,

mars 2006.

La notion moderne de multiculturalité postule l'équivalence de toutes les cultures et par conséquent celle des valeurs qui les structurent, quoique cette notion s'impose exclusivement en Occident, alors que les sociétés islamiques professent la supé-

riorité de leurs valeurs. Aujourd'hui le multiculturalisme est un élément fondamental de la politique inter-européenne et internationale. Il détermine les relations entre Occident et Islam alors qu'il ne s'impose pas à l'égard d'autres cultures, Chine, Japon, Inde. Le multiculturalisme a des conséquences concrètes : il confère aux musulmans émigrant en Occident l'assurance d'y implanter leur culture à égalité avec celle des autochtones. Il permet ainsi d'esquiver une intégration religieusement interdite et de maintenir les immigrants dans leurs cultures d'origine sur la base de l'équivalence des valeurs. Cette option fut adoptée suite aux vagues massives d'immigration musulmane en Europe encouragées par la politique officieuse du Dialogue Euro-Arabe (1973), élargie dans le processus de Barcelone (1995). Les pays européens et ceux de la Ligue Arabe contournèrent l'obstacle d'une intégration interdite par le Coran en recourant au multiculturalisme.

Les promoteurs de ce modèle social vantent l'exemple des empires arabes et ottoman où coexistaient différents groupes ethno-religieux. Mais cet argument est

spécieux car ces empires musulmans appliquaient exclusivement la loi islamique et ne toléraient les autres religions que dans un quasi-asservissement attestant la suprématie musulmane et non l'équivalence des cultures. De plus, l'existence de diverses ethnies dans les empires musulmans résultait des conquêtes islamiques de pays étrangers et de leur annexion avec leurs populations au territoire islamique. Cette situation issue des guerres de conquêtes propres au jihad diffère totalement de celle créée en Europe par la libre immigration d'étrangers. Sur un plan moins général, il convient de noter que l'adoption par l'Union Européenne du multiculturalisme contredit sa politique visant à uniformiser les lois de l'UE car l'adoption de la charia comme système alternatif juridique introduit dans l'Union une juridiction d'inspiration religieuse contraire dans son esprit et ses lois aux droits européens.

Aujourd'hui le multiculturalisme est au cœur de la politique de Stratégie Commune du Conseil Européen du 19 juin 2000 dans la région méditerranéenne¹. Il détermine la stratégie sécuritaire de l'UE et s'intègre dans une idéologie structurée et imposée par les lobbies créés par la Commission européenne sous l'étiquette de « représentants des populations civiles ». Revêtus d'une apparence démocratique, ces lobbies disséminent et implantent les politiques et les programmes d'action de la Commission dans des milieux qui les ignorent totalement.

Multiculturalisme et Dialogue des Civilisations

En octobre 2003, à Bruxelles, le Groupe des Sages (GdS) institué par Romano Prodi, lui remit son rapport intitulé « Le Dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'Espace Euro-méditerranéen ». Le Rapport répond aux questions posées par Prodi dans le cadre d'une politique visant à établir un espace de prospérité caractérisé par des relations pacifiques². Le ton général du Rapport suggère une sorte de culpabilité de l'Europe à l'égard des pays arabes méditerranéens et préconise l'adoption par l'UE de certaines mesures. Cette culpabilisation de l'Europe transparaît dans la question de Prodi : « que pouvons-nous faire, nous Européens, pour supprimer l'hostilité du monde arabo-musulman envers nous ? » qui implique que l'on s'accuse de l'hostilité dont on est l'objet. Le Rapport du GdS préconise la fusion des deux rives de la Méditerranée par l'émergence d'une société multiculturelle méditerranéenne créée grâce à des réseaux organisés, imposant un ordre culturel, dirigiste et monolithique sur les médias, les publications et l'enseignement relatif à l'islam. En décembre 2003, les ministres des affaires étrangères de l'UE, réunis à Naples, approuvèrent ce programme. La guerre contre Saddam Hussein attisait alors la haine envers l'Occident dans le monde arabe. En conséquence, l'UE multiplia les projets visant à promouvoir en Europe la multiculturalité, la tolérance et le combat

contre la « xénophobie ». Elle parraina une campagne de solidarité avec les Palestiniens et encouragea officiellement un climat d'anti-américanisme et une propagande anti-israélienne d'une extrême virulence et aux effets judéophobes. La campagne d'intimidation de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) dans les forums internationaux, conjuguée à l'émergence d'un terrorisme islamiste de souche européenne, déclencha dans l'Union Européenne une politique de diversion qui unissait un accès de fièvre antisémite et la diffamation de l'État d'Israël, frappé de boycott et d'exclusion.

Mais le 11 mars 2004 à Madrid un attentat perpétré par des islamistes marocains faisait 192 morts et environ 2 000 blessés. Le gouvernement Aznar, allié des Américains, tomba et fut remplacé par celui du socialiste Zapatero qui s'empressa d'adopter des mesures pro-émigration³. En octobre 2004 le meurtre à Amsterdam du cinéaste Théo van Gogh suscita un climat d'insécurité et de peur, renforcé par la guerre en Irak. A Londres, en juillet 2005, des islamistes se faisaient exploser dans des métros et des autobus ; trois mois plus tard en France (octobre-novembre) les banlieues s'embrasaient. Dans ce climat de haine, de terrorisme et de chaos, le journal danois *Jyllands Posten* publia en septembre 2005 douze caricatures du Prophète Mahomet qui déclenchèrent des réactions d'une violence inouïe dans le monde musulman. La Ligue arabe et l'OCI qui ne s'étaient pas beaucoup émues des attentats islamistes causant des centaines de morts et des milliers de blessés européens, s'emparèrent de ce scandale et réunirent un Sommet Islamique à la Mecque (7-8 décembre 2005)⁴. Son Rapport final mentionne l'inadmissibilité de toutes tentatives visant à établir un lien entre l'islam et les musulmans d'une part, et de l'autre le terrorisme. Il souligne l'inefficacité du combat contre le terrorisme par les seuls moyens militaires car ils ne font qu'intensifier la violence (§10). Ce Rapport programmat un plan d'action de dix ans fixant la politique interne de la Oummah universelle et sa politique extérieure avec les nations.

Les sages et les oulémas réunis à la Mecque à cette conférence, plaidèrent pour la compréhension entre les différentes cultures pour éradiquer l'islamophobie occidentale assimilée à une forme de racisme et de discrimination. Ils conseillèrent de l'étudier « au niveau mondial, d'en faire un rapport annuel et d'organiser un congrès mondial pour susciter un niveau de conscience élevé afin d'inverser la tendance ». Ils invitèrent les pays occidentaux à légiférer contre l'islamophobie et à recourir à l'enseignement et aux médias pour la combattre. Leurs recommandations incluaient « le renforcement de la coordination entre les institutions de l'OCI et les groupes de la société civile en Occident pour contrer le phénomène ». (§ 11)

Examinant la situation des droits politiques et humains des minorités musulmanes dans les pays non membres de l'OCI, et « les défis auxquels elles étaient confrontées dans leur pays de résidence », ces oulémas insistèrent sur le droit des minorités musulmanes à jouir des droits élémentaires de l'homme. Ces mêmes droits, rappelons-le, ne sont pas reconnus aux minorités religieuses des pays musulmans. Afin d'assurer la protection de ces minorités musulmanes et de préserver leur identité, ces penseurs recommandèrent d'internationaliser le problème par la coopération entre l'OCI et les autres organisations internationales comme les Nations Unies, l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe, l'OSCE, l'Union Africaine, etc. (§ 12)

Naturellement le pouvoir des médias fut examiné ainsi que le moyen de les utiliser pour « projeter une image positive de l'Islam et promouvoir les intérêts de la Oummah ». (§ 13) Au sujet du dialogue des civilisations, les penseurs affirmèrent qu'il devait se poursuivre sur la base de l'égalité entre partenaires, du respect mutuel, de la réciprocité et de la dignité. Ils recommandèrent « que l'OCI joue un rôle central dans la conduite du dialogue des civilisations ». (§ 45)

La culture européenne au service de la politique

La Commission européenne réagit très positivement à ces recommandations et aux demandes de collaboration et de dialogue de l'OCI. Anxieuse de prévenir « le conflit des civilisations » elle avait déjà lancé parmi la profusion de projets programmés pour les médias, la télévision, la littérature et les arts, celui d'« Une âme pour l'Europe ». Ce projet conçu en 2002 et directement lié au président de la Commission Européenne – à l'époque Romano Prodi – réunissait des membres de la « société civile », des savants, des universitaires, et des représentants du monde culturel, politique et des affaires dans le but d'examiner le champ culturel européen. A la Conférence de Berlin (17-19 nov. 2006), les participants – des représentants de la vie culturelle internationale, de l'économie et de la politique européenne – convinrent de renforcer la dimension culturelle de l'Europe.

Parmi les nombreux objectifs poursuivis, les initiateurs soulignèrent que la politique culturelle de l'Europe, sous-tendant sa politique étrangère, renforcerait sa position sur l'échiquier mondial. Sa stratégie à l'échelle planétaire devait s'appuyer également sur une assise culturelle. C'était lier la culture à la politique. Richard von Weizsäcker, ancien président allemand, souligna que l'Europe devait empêcher le conflit des civilisations et demanda que son potentiel politique culturel devienne la base de sa politique étrangère. Citant Javier Solana – Haut Représentant de la politique étrangère de l'Europe et *trustee* de la conférence – il souligna que l'Europe ferait bien « d'agir en partenaire plus intensi-

vement que par le passé dans le dialogue des cultures du monde ». La conférence adopta cette position – conforme du reste à celle de l’OCI – et conclut que l’action culturelle devait être un facteur fondamental dans la politique étrangère et le développement et qu’elle serait promue et appliquée comme telle.

Hans-Dietrich Genscher, ex-ministre allemand des Affaires étrangères invoqua le principe d’une « tolérance active » comme valeur cruciale car elle faciliterait l’allégeance des immigrants à l’Europe et à ses valeurs plutôt qu’aux Etats membres où ils s’installaient. Ce concept – fut-il souligné – avait des implications claires sur le plan de la naturalisation. En 1983, au Symposium de Hambourg du dialogue Euro-Arabe, Genscher avait déclaré que ce dialogue serait incomplet si son aspect politique (la guerre arabe et palestinienne contre Israël) devait être ignoré ou pris à la légère. Il avait alors affirmé que le Mémorandum conjoint du Dialogue Euro-Arabe issu au Caire en 1975 était la Charte du Dialogue qui liait les deux parties, la Communauté Européenne et la Ligue Arabe, par une volonté politique commune exprimée au plus haut niveau⁵.

Les autres participants à la conférence de Berlin réclamèrent un programme d’activités et de financements qui permettrait le développement d’une Charte culturelle européenne, un contrôle permanent des politiques communes et des ressources assignées à la culture, l’amélioration des mesures d’inclusion culturelle, la compétence interculturelle et le rôle de la culture dans le maintien de la sécurité. Ce programme, en fait, entérinait une mainmise politique sur la culture.

La Commission lança un riche programme d’activités culturelles dans tous les secteurs conforme au Rapport des Sages et de la fondation Anna Lindh, chargée de l’appliquer pour préparer en 2008, l’année européenne du Dialogue Interculturel (DI). La Commission précisait le lien inextricable entre le dialogue interculturel interne à l’UE et la promotion du dialogue entre les cultures et les civilisations au plan international et leur complémentarité. Elle avait déjà établi une longue liste de propositions qu’elle avait présentées au Parlement et au Conseil européen concernant l’année européenne du DI.⁶ Parmi les initiatives planifiées dans les secteurs culturels elle citait la citoyenneté, le combat contre la discrimination, l’exclusion sociale, le racisme, la xénophobie, la politique de l’asile et l’intégration des immigrants. Elle précisait l’importance du Dialogue dans le contexte du Partenariat Euro-méditerranéen du fait des pays d’origine de nombreux immigrants dans l’UE. Ce partenariat comprenait des échanges de jeunes et des programmes sur l’héritage culturel. L’action phare de ces activités avait été la création de la Fondation Anna Lindh à Alexandrie en 2005, du nom du ministre des Affaires étrangères suédois, parmi les plus hostiles à Israël. Dans le sommaire des objectifs et des

actions proposées, la Commission insistait : « sur la sensibilisation des citoyens européens et de tous ceux vivant dans l'UE à l'importance de développer une citoyenneté européenne active ouverte au monde et à la diversité culturelle, fondée sur les valeurs communes de l'UE respectant la dignité humaine, la liberté, l'égalité, la non-discrimination, la solidarité, les principes démocratiques, et l'État de droit, ainsi que le respect pour les droits de l'homme, y compris ceux des personnes appartenant aux minorités. »⁷

Une note en fin de la page 6 précisait que dans le but de la présente décision, la notion d'une « citoyenneté européenne active » ne couvrirait pas seulement les citoyens de l'UE tels que définis par l'article 17 du Traité de la Communauté européenne, c'est-à-dire ceux appartenant aux États membres, mais concernait n'importe quel individu vivant de façon permanente ou temporaire dans l'Union européenne. L'Année faciliterait l'identification des projets touchant au DI et au développement des synergies entre ces actions. Elle : « rehausserait la contribution des différentes cultures à notre héritage et à nos modes de vie ; sensibilisant les citoyens européens et toutes les personnes vivant dans l'Union Européenne, particulièrement la jeunesse, de l'importance de rechercher les moyens d'utiliser le dialogue interculturel pour réaliser une citoyenneté européenne active ouverte sur le monde, respectueuse de la diversité culturelle et basée sur les valeurs communes de l'Union Européenne ». ⁸

Compte tenu de l'élargissement de l'Union et de la variété des cultures et des peuples de l'UE, la Commission affirmait que le DI était au cœur du projet européen. Il autoriserait l'Europe à mieux faire entendre sa voix dans le monde et à forger des partenariats efficaces avec les pays voisins – une formule désignant généralement les pays arabes méditerranéens. Selon la Commission, le dialogue permettrait à l'UE d'étendre la zone de stabilité et de démocratie au-delà de l'Union et influencerait le bien-être et la sécurité de tous ceux qui y vivaient ; il représentait par conséquent un outil essentiel dans divers secteurs « combattant la discrimination et l'exclusion sociale, l'étude prolongée (sic), combattant le racisme et la xénophobie, la politique de l'asile et l'intégration des immigrés ». Il était un facteur d'une importance croissante dans la politique de voisinage de l'Union.⁹

Les propositions de la Commission furent approuvées et le 18 décembre 2006, le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne publiaient une *Décision concernant l'Année Européenne du Dialogue Interculturel* (2008)¹⁰. La contribution du DI pour réaliser des priorités stratégiques et politiques y était soulignée ainsi que son importance pour forger avec les pays voisins des partenariats qui augmentaient le bien-être et la sécurité des Européens (§5). On reconnaissait son rôle essentiel dans les politiques et les instruments de la commu-

nauté concernant divers domaines éducatifs, sociaux, politiques, dans le combat contre la discrimination, l'exclusion sociale, le racisme, la xénophobie, la politique de l'asile, et l'intégration des immigrants (§6). Les moyens de réaliser les objectifs du DI s'appuyaient sur l'utilisation des médias dont l'importance majeure serait renforcée par des campagnes d'information et de promotions s'adressant surtout aux jeunes et aux enfants au niveau national et communautaire. La réalisation des objectifs du DI était dévolue au niveau de la communauté plutôt qu'aux Etats membres (§19).

Le culte du dialogue antidote à tous les maux unissait l'UE et l'OCI dans une même ferveur. Aussi les déclarations et les programmes d'activités de la Commission ne pouvaient satisfaire davantage les réclamations de l'OCI dont le programme d'Action sur dix ans à son dernier sommet à la Mecque, évoquait parmi les points essentiels de sa stratégie le combat contre l'islamophobie et contre Israël. S'emparant de l'affaire des caricatures, son secrétaire général Ekmeleddin Ihsanoglu avait réussi à renverser la situation et à escamoter le terrorisme islamiste en Europe, pour mener sur les scènes internationales une campagne contre l'islamophobie en Occident. Le sacrilège contre le symbole sacré de l'islam supplantait les crimes et les menaces terroristes contre les Européens.

L'OCI organisa une méga-conférence à Wilton Park, (Londres 2-3 mai 2006) pour dénoncer l'islamophobie en Europe. Dans son discours d'ouverture, Ihsanoglu déclara que les musulmans et leur religion étaient de plus en plus stéréotypés, diffamés, marginalisés, discriminés et visés par des crimes haineux depuis le 11/9 et les attaques terroristes à Madrid et à Londres. A son avis une forte interaction existait entre l'islamophobie en Occident et les sentiments anti-occidentaux dans le monde musulman. Par cette fausse équivalence il supprimait les fondements religieux et historiques du jihad et de la dhimmitude.

Au registre de la victimologie musulmane l'orateur introduisait un facteur judéophobe : « S'ajoutant à la perception des politiques partiales des EU et de l'Europe au Moyen Orient, le courant islamophobe renforce les sentiments anti-occidentaux dans le monde islamique ». Insensible à l'insécurité des Européens causée par les terroristes islamistes, le conférencier poursuivit : « Quelle est cette terrifiante stéréotypie dont nous souffrons dans la première décennie du XXI^e siècle ? Ceci est un phénomène qui nous rappelle les horribles expériences de l'anti-sémitisme des années 1930 ». ¹¹ On pourrait difficilement imaginer discours plus cynique car non seulement le monde arabe soutenait le nazisme et participait à sa politique antisémite, mais l'accusation de partialité de l'Europe et des EU au Moyen Orient par l'OCI révèle les énormes pressions qu'elle exerce sur l'Europe pour rétablir la politique de liquidation d'Israël.

Le multiculturalisme et l'Islamophobie au conseil des Droits de l'Homme (Genève)

L'extrême habileté de l'OCI renversa la situation créée par le terrorisme islamiste contre l'Occident devenu l'agresseur des musulmans qui y avaient immigré. Alors que les Européens vivaient sous la menace permanente du terrorisme, empoisonnés par un antisémitisme de provenance externe, tourmentés par l'insécurité quotidienne dans les transports et les lieux publics, soumis à des fouilles et contraints de vivre comme en temps de guerre, l'OCI multipliait les conférences et les dialogues internationaux et à l'ONU sur l'islamophobie dont souffraient les communautés musulmanes immigrées en Europe. Cette subversion de la réalité est particulièrement évidente dans les accusations portées à la Commission/Conseil des Droits de l'Homme à Genève par Doudou Diène, Rapporteur spécial sénégalais de la Commission sur le Racisme, la Xénophobie et les formes associées d'intolérance au Conseil des Droits de l'homme de l'ONU. Doudou Diène souligne l'importance pour l'UE de manifester une volonté politique forte contre « les plateformes racistes et xénophobes » dont l'hostilité à l'immigration se base sur des raisons sécuritaires et d'identité nationale. Ses conclusions relèvent la gravité de la discrimination contre les populations musulmanes et arabes, la violence contre leurs lieux de culte et de culture, l'hostilité à l'islam et à ses adhérents, la légitimation intellectuelle de l'islamophobie, l'assimilation de l'islam au terrorisme, le contrôle sécuritaire de son enseignement et la surveillance de ses lieux de culte et de ses fidèles. Il recommande « l'adoption de mesures légales, politiques et administratives » pour combattre racisme et xénophobie.¹²

Diène juge islamophobes les contrôles de l'immigration, les mesures sécuritaires anti-terroristes et les courants européens culturels et nationaux. Dans ses nombreux rapports au Conseil et à l'Assemblée Générale de l'ONU, il attire l'attention sur deux développements qui lui semblent particulièrement inquiétants : l'émergence du racisme et de la xénophobie en Occident résultant d'une conscience identitaire nationale et culturelle, et la maltraitance des étrangers, des demandeurs d'asile, des réfugiés et des immigrants. Il souligne l'urgence pour l'Europe de forger sa nouvelle identité dans un pluralisme ethnique, religieux et culturel et dénonce le racisme « déguisé en combat contre le terrorisme », la défense « de l'identité nationale », la promotion de « la préférence nationale et le combat contre l'immigration illégale ». Il condamne l'impact des courants xénophobes européens dans « les mesures légales, administratives et sécuritaires qui criminalisent les étrangers, les immigrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile ».¹³

Ces accusations s'aggravèrent dans son rapport à l'Assemblée Générale de l'ONU du 20 septembre 2006 et du 21 août 2007 où il dénonce la diffama-

tion religieuse et la violation des droits humains des musulmans par les mesures sécuritaires. Il condamne « la tendance et parfois la position idéologique de plusieurs gouvernements qui jugent que la sécurité du pays et de sa population constituent la totalité et la substance de tous les droits humains. » Diène critique le nouveau contexte idéologique qui sape le respect des droits humains et déplore la discrimination des musulmans qu'il attribue à deux problèmes majeurs : la sécurité et l'identité nationale. Ses rapports ignorent le fait que le terrorisme jihadiste en Europe, sa volonté de s'en prendre indistinctement aux populations civiles européennes ou de les menacer de représailles collectives si elles ne se soumettent pas à ses desiderata les plus fous, si elles n'adoptent pas des attitudes contraires à leurs lois et à leur liberté de croyance, notamment vis-à-vis d'Israël, constituent la plus grande violation des droits humains. Il ignore le fait que l'immigration illégale viole les lois des États de droit. Pour Diène les identités nationales européennes et le combat sécuritaire contre le terrorisme et l'immigration illégale représentent des obstructions européennes racistes, xénophobes et islamophobes au multiculturalisme en Europe c'est-à-dire à la continuité du flux migratoire.

Ces accusations sont reprises dans le rapport de 300 pages d'Amnesty International (2007) qui attribue la détérioration des droits de l'homme en bonne partie à l'obsession sécuritaire des Occidentaux liée à la lutte contre le terrorisme.¹⁴ Dans le préambule, la secrétaire générale d'Amnesty International, Irène Khan, reproche sur un ton moralisateur : « que nous sommes prêts à compromettre les droits des autres pour garantir notre sécurité ». Elle conclut : « personne n'est gagnant ». Étrange affirmation car les innocents ont la vie sauve et les criminels sont surveillés. Amnesty International s'indigne de la peur du terrorisme qui justifie des mesures sécuritaires empiétant sur les droits de l'homme. C'est la rengaine de Diène. Les droits fondamentaux des Européens à la vie et la sécurité sont éclipsés par ceux des migrants.

Dans ses nombreux rapports, Diène juge les restrictions européennes à l'immigration et les mesures anti-terroristes comme étant islamophobes. Il en est de même des mouvements européens d'identité culturelle et nationale. Il réclame de l'UE de sévères sanctions contre ces mouvements qui s'opposent à une identité multiculturelle de l'Europe qu'elle doit accepter. On peut ici se demander ce qui autorise M. Doudou Diène à dicter aux centaines de millions d'Européens leur propre identité. Mais surtout on peut remarquer que le tableau dressé par lui des Européens est celui de la dhimmitude. Comme les dhimmis, les Occidentaux sont obligés d'accepter la colonisation démographique et culturelle de leur propre territoire par l'immigration. Leur droit de se défendre contre le jihadisme terroriste est condamné comme islamophobe et devrait

être supprimé tout comme ils devraient renoncer à leur histoire, leur identité et leur culture nationales. Par contre les immigrants musulmans selon l'OCI ont droit à la protection de leur identité culturelle et religieuse contre toute forme de discrimination, d'oppression et d'exclusion et doivent sauvegarder leur patrimoine culturel dans les États non membres de l'OCI¹⁵.

Je souligne ici que ces demandes expriment exactement les exigences formulées par l'Europe à l'égard d'Israël, et cela n'est guère étonnant car l'Europe vis-à-vis d'Israël a adopté une semblable attitude par le biais du palestinisme. L'Europe est ainsi devenue le porte-parole des réclamations de l'OCI envers Israël, d'autant plus volontiers qu'elle se plaît à répondre à ses demandes.

Dans son rapport au Conseil des droits de l'homme du 20 février 2008, Diène remarque l'importance croissante du rejet de la diversité et du multiculturalisme qu'il attribue au racisme. Il recommande la création d'instruments légaux et administratifs pour juguler les systèmes de valeurs, d'identités et l'enseignement de l'histoire qui supportent le rejet du multiculturalisme, notwithstanding le risque d'enfreindre les droits fondamentaux à la liberté de croyance, de pensée et d'expression des populations européennes. Une fois de plus il définit les mesures de sécurité anti-terroristes comme des expressions du racisme et de la xénophobie (§5). Il discerne la résistance idéologique, culturelle et politique au multiculturalisme ethnique (migration), culturel ou religieux comme l'une des causes de l'émergence du racisme et de la xénophobie en Europe (§ 62). L'Etat nation – affirme-t-il – représente l'expression d'une identité nationale exclusive qui s'oppose à l'instauration d'un multiculturalisme démocratique, universel, égalitaire respectant les spécificités ethniques, religieuses et culturelles. Ces considérations doctrinaires et théoriques, visant à éliminer les cultures et mémoires nationales européennes, considérées comme des obstacles islamophobes à la conservation des cultures religieuses des immigrants musulmans, font du multiculturalisme un instrument du soft-jihad.

Le Rapport de l'Observatoire sur l'islamophobie de l'OCI du 24 juillet 2008, formule de plus graves accusations envers l'Occident. Après avoir souligné que l'islamophobie est l'un des problèmes majeurs du monde aujourd'hui, le rapport affirme que les musulmans en Occident sont aujourd'hui stéréotypés et sujets à divers traitements discriminatoires, tandis que leurs symboles sacrés religieux sont dénigrés et insultés. Aussi le rapport souligne les répercussions dangereuses sur la paix globale et la sécurité causées par l'islamophobie, la situation difficile des musulmans en Occident et la diffamation de l'Islam. Tout en réclamant des législations nationales européennes et des instruments internationaux pour combattre ces menaces, il note que les gouvernements occidentaux, les ONG et les représentants de la société civile ont pris conscience

sérieusement de l'importance donnée par le monde musulman à la diffamation de l'islam. Cependant le rapport relève l'insuffisance de leurs initiatives, le manque de termes clairs et décisifs pour régler ce problème et l'absence de mesures punitives légales pour poursuivre les islamophobes et limiter l'abus de la liberté d'expression. On doit rappeler ici que tout Européen défendant ses valeurs nationales, culturelles ou ses convictions religieuses fondées sur la Bible, pourrait être accusé d'islamophobie, de racisme et de xénophobie. L'Europe et l'Amérique s'empressèrent d'obtempérer aux demandes de l'Organisation de la Conférence Islamique en élaborant un lexique de mots interdits pour ne pas offenser les musulmans. Ainsi les mots *jihad* ou *charîa* ne peuvent être utilisés qu'avec respect car ils représentent des notions sacrées pour les musulmans. Les Européens sont donc forcés de respecter un principe qui les menace et une doctrine juridico-religieuse qui ne les reconnaît que dans la condition d'opprimés.

Le multiculturalisme, l'OCI et l'Alliance des Civilisations

Après l'attentat à Madrid, Zapatero s'était précipité pour proposer à la Ligue arabe réunie à Alger en mars 2005, la création d'une Alliance des Civilisations (AdC) qui travaillerait dans les secteurs politiques et culturels. Cet organisme, lié à l'ONU et représenté par un Groupe de Haut Niveau (GHN) sélectionné par Kofi Annan, émit en novembre 2006 un Rapport dont les directives décidées à l'insu des Européens rognent encore davantage leurs libertés et leurs droits. Ce Rapport se fonde sur la vision islamique de l'histoire et attribue à l'Occident et à Israël la culpabilité des conflits actuels qu'il fait débiter au XIX^e siècle avec le colonialisme européen et le sionisme comme si le *jihad* sur trois continents dès le VII^e siècle n'avait été qu'une bucolique promenade dans des champs fleuris.

Il est difficile d'imaginer texte plus simpliste et benêt, truffé de sornoiseries, que ce Rapport créé par une organisation qui se pare du titre ronflant d'Alliance des Civilisations¹⁶. Comment présente-t-il le XX^e siècle ? « Pour beaucoup d'entre nous, le siècle passé a apporté un progrès, une prospérité et une liberté sans précédent. Pour d'autres, il aura été une période d'assujettissement, d'humiliation et de dépossession ».¹⁷ La domination de systèmes totalitaires terrifiants, le génocide des Arméniens, deux guerres mondiales, 70 millions de morts pour la seconde, le génocide du judaïsme européen, le nettoyage ethnique des Juifs des pays arabes, les massacres de masse des goulags, du Cambodge, du Rwanda, passent à la trappe remplacés par « l'assujettissement, l'humiliation, la dépossession ». Des clichés sur l'injustice, les inégalités, l'occupation (de qui ? par qui ?) les recouvrent. Les conflits mondiaux et le terrorisme, se réduisent aux conflits

entre classes privilégiées et pauvres, entre puissants et impuissants, indigents et riches, car la pauvreté mène au désespoir, à l'aliénation... bref nous avons là des stéréotypes marxistes européens datant du XIX^e siècle. Quant au terrorisme, il faut y chercher « ses causes profondes » et « reconnaître les relations existant entre la paix, la sécurité, le développement économique et social, et les droits de l'homme ».¹⁸ Autrement dit, des emplâtres sur une jambe de bois car le GHN attribue la cause des conflits à « la discrimination, l'humiliation, ou la marginalisation persistante », le ressentiment causé par « une humiliation grandissante ou par le manque d'espoir ».¹⁹ Aussi, l'Alliance se propose de réduire ces conflits par l'affirmation du respect mutuel entre les peuples et en produisant un rapport qui porte « une attention particulière aux relations entre les sociétés occidentale et musulmane... Il recommande un programme d'action applicable par les États (au niveau national, régional et local), les organisations internationales et la société civile qui, il faut l'espérer, aidera à diminuer l'hostilité et à promouvoir l'harmonie entre les nations et les cultures du monde ».²⁰ Aujourd'hui ce programme d'action est appliqué dans l'UE à l'insu de ses citoyens.

Cherchant à établir des principes qui définiraient un cadre pour la promotion d'une culture de dialogue et de respect entre toutes les nations et les cultures, le GHN affirme qu'un monde aussi interdépendant doit être réglementé par « l'application de la loi et un système multilatéral efficace, avec le système des Nations Unies en son centre ». L'invocation des formules magiques « lois, traités, droits internationaux, droits de l'homme »²¹ auxquels l'humanité devrait adhérer selon le GHN, esquivent le cœur du problème. Parle-t-on de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des Conventions de Genève et d'autres documents relevant du droit occidental non reconnus par le monde musulman, ou des droits de l'homme selon la charia et du droit international du jihad contraires aux Conventions de Genève et aux autres traités occidentaux ? La même esquivance se manifeste dans l'énumération de quelques systèmes de terreur qui omettent le terrorisme de l'OLP, le régime de Saddam Hussein et le génocide des Chrétiens et animistes au Soudan.

Une causalité fantastique

Grâce aux efforts prodigués dans les nombreux dialogues entre civilisations, l'Alliance se targue d'une approche multipolaire et complète dans ses analyses relatives aux visions mondiales et aux relations entre civilisations, précisant sa focalisation sur les sociétés occidentale et musulmane. Ceci l'amène à affirmer la version d'une coexistence pacifique entre « christianisme, islam et judaïsme depuis les premiers temps jusqu'à nos jours », malgré quelques conflits plutôt « de nature politique que religieuse ». Aux oubliettes tous les livres d'universitaires

éminents sur l'histoire de l'antisémitisme chrétien et de la dhimmitude ! Le GHN note qu'au « Moyen Âge, la civilisation islamique était une importante source d'innovation, d'acquisition des connaissances et de progrès scientifique, qui ont contribué à l'émergence de la Renaissance et du siècle des Lumières en Europe. Historiquement, sous le règne musulman, les Juifs et les chrétiens étaient généralement libres de pratiquer leur foi ». ²² Aussi les récits qui s'opposent à cette version doivent être contrés. Plus important pour les objectifs de ce rapport est le fait que cette histoire n'explique pas les conflits actuels ou la montée de l'hostilité entre les populations occidentale et musulmane. Au contraire, les racines de ces phénomènes se situent dans des évolutions qui se sont produites aux XIX^e et XX^e siècles, et qui ont commencé avec l'impérialisme européen et ont conduit aux mouvements anticolonialistes et à un héritage de confrontations entre eux. ²³ Et l'on retourne ici à la cause profonde du Mal : la création de l'État d'Israël qui : « *déclenchant une série d'événements qui continuent d'être parmi les plus tor-tueux dans les relations entre les sociétés occidentale et musulmane. L'occupation permanente de la Palestine et d'autres territoires arabes par Israël et le statut non résolu de la ville de Jérusalem – une ville sainte aussi bien pour les musulmans, les chrétiens que les juifs – ont persisté, avec le consentement apparent de gouvernements occi-dentaux, et constituent ainsi les principales causes de ressentiment et de colère contre les puissances occidentales dans le monde musulman. Cette occupation a été perçue, dans le monde musulman, comme une forme de colonialisme, conduisant beaucoup à croire, à tort ou à raison, à une collusion entre Israël et "l'Occident". Ces ressentiments et ces perceptions furent exacerbés plus encore par les récentes représailles dis-proportionnées d'Israël dans la bande de Gaza et au Liban* ». ²⁴

A cela s'ajoutent : « *l'invasion de certains pays musulmans par des forces militaires occidentales et leur présence permanente dans ces pays, combinées avec la suppression de mouvements politiques dans certains pays musulmans, qui constituent, parmi d'autres, les causes des manifestations de violence. Comme le montre clairement l'His-toire, et dans de nombreux pays, la répression politique ainsi que la prolongation de l'occupation mènent à une résistance violente* ». ²⁵

Le rapport reconnaît les problèmes internes du monde musulman causés par des interprétations erronées de l'islam concernant l'oppression des femmes, seule discrimination mentionnée. Il affirme l'existence de « débats intramusulmans » concernant le concept du jihad. En réalité ces débats se déroulent en Occident car excepté quelques rares critiques musulmans, le jihad dans sa version ori-ginelle fait consensus. Le GHN apparemment l'approuve : « *La notion de jihad est une notion riche de significations nuancées, allant de la lutte entre le bien et le mal qui est intrinsèque à chaque individu (souvent nommée le "grand" jihad dans l'Islam), jusqu'au recours aux armes pour la défense de sa communauté (le "petit" jihad)* ». ²⁶

On peut se demander quelles guerres défensives menaient en Arabie, au Moyen Orient, en Afrique, Asie et Europe, les tribus arabes puis turques contre des populations qui ne les avaient agressées ni en Arabie ni ailleurs. Le GHN déplore la fausse interprétation du mot jihad par les extrémistes pour justifier la violence – le mot terrorisme est évité – car lorsque ces exhortations à la violence : *« sont relevées et amplifiées par les médias et les dirigeants politiques occidentaux, la notion de “jihad” perd les multiples significations et connotations positives qu’elle contient pour de nombreux musulmans, et devient associée uniquement aux significations négatives et violentes qui lui ont été faussement attribuées ».*

La version politiquement correcte

On doit donc dissimuler les réalités du monde musulman aux Occidentaux afin de sauvegarder les caractères positifs du jihad, qui signifie effort, combat, que s'impose le musulman afin de vivre selon les commandements définis dans le Coran et la charia. Sur ces considérations à la limite pathétiques et calquées sur celles de l'OCI concernant la sacralité du jihad, le contexte mondial et ses dimensions politiques, le GHN décrète ses recommandations de politique générale pour parvenir à une alliance des civilisations. Comme il fallait s'y attendre et à l'instar de l'OCI, c'est la question palestinienne qui requiert de toute urgence son attention. Il préconise « une solution juste, digne et démocratique », ce qui dans l'interprétation islamique de la justice et de la démocratie signifie la vision du Hamas. Israël, véritable État dhimmi, devrait faciliter l'établissement d'un État palestinien viable²⁷, au risque de devenir inviable lui-même et comme si la Jordanie n'était pas déjà l'État palestinien depuis 1922. Israël doit ainsi se sacrifier, se mutiler, se supprimer – comme l'Europe d'ailleurs le fait pour elle-même – au nom de la morale de la paix et la sécurité dans la dhimmitude.

Le GHN recommande la reconnaissance des récits concurrents concernant l'établissement de l'État d'Israël et y voit un instrument de la plus haute importance, comme le serait sans doute la réhabilitation du nazisme ou du pétainisme par des récits concurrents à la Shoah. Le GHN nous informe que la vision islamique perçoit le rétablissement de l'État d'Israël comme une agression et une occupation. Or il en est de même de l'Andalousie, des États balkaniques anciennes colonies ottomanes, du Cachemire et d'autres pays d'Asie, anciennes terres de jihad et de dhimmitude. Le GHN crée une fausse équivalence entre la perception ancrée dans l'impérialisme mondial jihadiste et la libération dans leur patrie historique des peuples dhimmis déshumanisés. En fait les seuls réfugiés expulsés de leur pays et omis par le GHN furent les réfugiés Juifs des pays arabes, car les Arabes de Palestine s'enfuirent de terres qui

ne leur appartenait pas mais représentaient le patrimoine domanial de l'État ottoman, perdu durant la première guerre mondiale.

Afin de conférer une apparence de respectabilité à la politique de l'OCI, le GHN préconise la création d'un « livre blanc » qui présenterait les récits concurrents des deux parties. *« Ce document pourrait ensuite constituer une fondation solide pour le travail des décisionnaires clés, dans leurs efforts pour résoudre ce conflit. Une analyse judicieuse et rationnelle montrerait clairement au peuple palestinien que le prix de ces soixante années d'incompréhension et de stigmatisation est pleinement reconnu, et en même temps elle contribuerait à exorciser les peurs des Israéliens. Par là-même, ceux qui recherchent une solution juste à ce conflit verront leur position renforcée, et les extrémistes de toutes sortes seront affaiblis car ils ne seront plus les champions d'une cause qu'ils avaient pu s'approprier parce qu'elle avait été gardée sous silence ou délibérément ignorée par la communauté des nations ».*²⁸

Or la cause palestinienne, grâce à l'Europe qui s'en fit le champion depuis 1973, bénéficia, comme aucune autre, de l'attention mondiale et surtout des milliards versés à fonds perdus prélevés sur les impôts des Européens qui à leur insu financent le terrorisme et la haine contre Israël en échange de leur sécurité. De fait, c'est l'expulsion des Juifs des pays arabes et leur spoliation qui furent totalement ignorées par les nations et par le GHN, comme le sont le martyrologe et la déshumanisation des peuples dhimmis, y compris Israël, qui subirent au cours de l'histoire les massacres, l'esclavage, les déportations, les purifications ethniques et religieuses dans leur propre pays. Ce livre blanc, supposé apporter la paix, ne fera qu'ajouter une page de plus à la diffamation d'Israël et à la victimologie palestinienne. On peut d'ailleurs s'interroger sur les mobiles qui le font débiter à la restauration de l'État d'Israël, effaçant toute l'histoire juive antérieure. En réalité il s'agit d'écrire sous l'égide de l'ONU et de l'Alliance des Civilisations, le mémorial de la nakba, miroir de la Shoah, de l'imposer à Israël et au monde, pour réhabiliter non seulement le nazisme par la légitimation de la judéophobie mais aussi le régime islamo-palestinien de la dhimmitude. La destruction morale de la souveraineté d'Israël, en tous lieux pôle centralisateur de la haine antijuive, est grosse d'un retour d'Auschwitz, qui se profile en filigrane depuis des décennies dans les dialogues euro-arabes et les discours lénifiants promettant la paix.

La scène des institutions internationales

Les autres recommandations de politique générale du GHN répètent celles de l'OCI. Elles appellent à développer le multilatéralisme des institutions et instruments internationaux et particulièrement aux Nations Unies – ce qui revient à renforcer l'OCI – et préconisent des politiques migratoires harmo-

nisées avec les droits de l'homme, version occidentale. Elles soulignent « l'importance centrale de l'activisme de la société civile » à laquelle le GHN réclame un plus grand engagement « *dans les mécanismes pour l'avancement de ses recommandations et, en particulier, pour une résolution pacifique des conflits* ». ²⁹ Autrement dit le GHN crée, contrôle et télécommande ses réseaux diffus dans la population et censés représenter « la société civile ». La politique des partenariats s'accorde à celle de l'OCI qui par l'industrie des dialogues parvient à intimider et contrôler les dirigeants politiques et religieux de l'UE réduits à être ses porte-paroles dans une Europe dont la sécurité dépend de la soumission de ses peuples.

« Le Groupe de haut niveau recommande le développement de partenariats, dans le cadre de l'Alliance des civilisations, avec les organisations internationales partageant ses objectifs, et le renforcement de leur interaction et de leur coordination avec le système des Nations Unies. Une attention particulière devrait être portée à ces organisations qui font partie de la famille des Nations Unies et à ces organisations qui ont déjà coopéré avec le Groupe de haut niveau de l'Alliance des civilisations, à savoir : l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), la Ligue des États arabes, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), United Cities and Local Governments (UCLG), et l'Organisation mondiale du tourisme (UNWTO), ainsi que d'autres organisations internationales et nationales, publiques ou privées ». ³⁰

La seconde partie du rapport examine les principaux moyens pour implanter ces politiques. La jeunesse et l'éducation représentent des secteurs d'une importance cruciale ³¹, mais aussi les médias et les migrations. L'éducation doit développer « le respect pour des cultures différentes par la compréhension des valeurs partagées et des idéaux ». ³² En matière d'éducation le GHN recommande que : « *Les gouvernements, les institutions multilatérales, les universités, les experts et les décideurs pédagogiques devraient travailler séparément et ensemble pour développer une éducation mondiale, multiculturelle et des droits de l'homme* ».

Une fois de plus la confusion est entretenue entre la Déclaration Universelle et la Charte Islamique conforme à la charia. Pour atteindre ce but, « *Des agences spécialisées telles que l'UNESCO et l'ISESCO devraient collaborer avec les centres de recherche pédagogiques et les concepteurs de programmes d'études sur une base régionale pour rendre les ressources existantes dans ce domaine (telles les séries consacrées à l'Histoire de l'humanité et au Projet d'histoires régionales) "prêtes à être enseignées en classe" et développer et mettre en application une stratégie pour leur diffusion et leur utilisation par les États membres ;*

De façon similaire, une stratégie pour la diffusion de supports éducatifs concernant les droits de l'homme devrait être développée, s'appuyant sur les travaux déjà réalisés par l'UNESCO et l'ISESCO et sur des initiatives couronnées de succès telles que le Manuel de l'éducation des droits de l'homme de Human Security Network ».³³

L'Occident devrait donc s'inspirer des méthodes d'enseignement de l'ISESCO, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture. Les autres recommandations concernent la collecte des fonds de donateurs publics et privés pour développer la recherche sur le dialogue multiculturel et la compréhension, l'engagement des leaders religieux dans l'enseignement d'autres religions. Ainsi : « *Les États Membres et les organisations multilatérales telles l'Organisation de la Conférence islamique et l'Union européenne devraient travailler ensemble pour mettre en place des efforts éducatifs afin de créer les moyens pour favoriser la tolérance interculturelle et le respect, la participation civique et l'engagement social* ».³⁴

L'UE parviendra-t-elle à modifier les versets du Coran et les lois de la charia ? Le GHN invoque la Déclaration Universelle des droits de l'homme des Nations Unies, feignant d'ignorer qu'elle est remplacée dans les pays musulmans par la Charte islamique des droits de l'homme. L'éducation et la formation de la jeunesse, élément crucial du GHN comprennent les échanges de jeunes : « *Les États-Unis, l'Union européenne et l'Organisation de la Conférence islamique devraient fixer un objectif commun consistant à déplacer le nombre d'échanges de jeunes qui se produisent entre leurs pays du bas de la liste des échanges interrégionaux vers le haut. La priorité devrait être accordée aux échanges de long séjour, aux échanges de groupes, et aux échanges suffisamment subventionnés pour permettre la participation des couches de la société autres que celles des populations appartenant à l'élite* ».³⁵

Le GHN fournit une planification de l'ensemble des structures et des fonds nécessaires à ces échanges. Un fonds culturel et un service de réseau mettrait en contact des jeunes artistes musulmans, auteurs, musiciens, cinéastes, etc., avec leurs homologues occidentaux et les dirigeants de l'industrie de la culture. L'objectif consisterait à faciliter la diffusion de la culture musulmane contemporaine vers d'autres sociétés et, ainsi, de promouvoir la cause du dialogue et de la compréhension.³⁶

Dans le secteur des migrations, le GHN préconise des mesures visant à réduire « l'aliénation sociale de la jeunesse immigrée » en Occident, la lutte en Europe contre le racisme, la xénophobie et la discrimination contre les communautés immigrées. L'UE devrait fournir aux immigrés du travail, le logement, les services de santé, sociaux, éducatifs et autres services de la communauté. Elle devrait favoriser l'apparition d'un leadership communautaire immigré et d'entités représentatives « d'associations et de réseaux qui pourraient servir d'entités représentatives pour s'engager dans des dialogues multiculturels et interprofessionnels avec d'autres communautés ou avec des agences gouvernemen-

tales ». ³⁷ Des récompenses sont même prévues pour les sociétés qui auraient le mieux réussi à combattre la discrimination.

La promotion d'une culture

De plus les leaders européens et américains devraient faire la promotion des cultures des immigrés musulmans : « *Les universités et les centres de recherche américains et européens devraient étendre leurs recherches dans les domaines des importantes contributions économiques, culturelles, et sociales apportées par les communautés immigrées à la vie américaine et européenne. De même, elles devraient promouvoir les publications provenant du monde musulman concernant un éventail de sujets propres à l'Islam et au monde musulman.* »

Une telle recherche soutiendrait ceux qui, dans les secteurs politiques et des médias, recherchent des données bien fondées sur les rôles intégraux joués par les communautés immigrées. Le leadership oral public à l'appui des immigrés réduit les sentiments d'aliénation au sein des communautés immigrées et permet le débat concernant les politiques d'intégration tout en réduisant au minimum le spectre des sentiments racistes et xénophobes qui les assombrit. Développer une campagne médiatique pour combattre la discrimination au travers de messages continuels sur les immigrés, mettant en valeur les avantages de la diversité du pays, les contributions des immigrés et le danger des stéréotypes est crucial. La campagne média devrait également mettre l'accent sur le fait que tous ceux qui vivent dans le pays ont le droit d'exiger et d'obtenir de bons services, de se plaindre au sujet de la discrimination, et de rechercher la réparation appropriée. ³⁸

Ces mesures ne sont naturellement pas envisagées pour les minorités non-musulmanes et les immigrés vivant dans les pays musulmans. Les médias occidentaux, déjà maintes fois inculpés par le GHN de répandre les préjugés et l'ignorance par des nouvelles qui mériteraient d'être tuées, devraient renoncer à une pratique irresponsable de leurs libertés. Afin de lutter contre l'extrémisme et l'islamophobie véhiculés par les médias, des programmes pour la jeunesse et les adultes devraient enseigner les modes de déconstruction de la désinformation. Pas un mot n'est dit sur le racisme anti-occidental, anti-israélien et la judéophobie des pays musulmans. Le GHN remarque que les événements en « Palestine », en Irak et en Afghanistan informent sur la victimisation de coreligionnaires musulmans et favorisent la sympathie et la solidarité publiques, tandis qu'en Occident « un ton bien plus nationaliste, et parfois antimusulman, est devenu évident dans les informations et les commentaires, surtout depuis les événements du 11 septembre 2001 ». ³⁹ Le GHN préconise un ensemble de mesures concernant la mise au pas des médias et la production de films communs. L'une de ces coproductions « Djénine, Djénine », en serait

un triste exemple car il n'est qu'un tissu de diffamation anti-israélien et de propagande pour l'OLP.

L'OCI avait déjà manifesté sa politique d'extension d'Internet aux pays musulmans, aussi le GHN qui est son porte-parole recommande : « *Les gouvernements, avec les organisations internationales et avec les sociétés de technologie, devraient travailler ensemble pour étendre l'accès à Internet, avec une attention particulière portée aux pays à prédominance musulmane.* »

L'Organisation de la Conférence islamique (OCI) devrait être le chef de file en exprimant clairement un objectif ambitieux mais concevable à l'attention de ses États membres : « *il devrait y avoir des ordinateurs avec accès à Internet dans chaque salle de classe du primaire, du secondaire et à l'université dans le monde musulman en 2020 – en rassemblant des sociétés de technologie, des investisseurs et d'autres partenaires qui pourraient aider à la réalisation de cet objectif. Les principaux partenaires mettant en place des programmes pilotes existants et appropriés et des sociétés de technologie ayant des programmes dans les pays en voie de développement devraient être consultés et les leçons tirées de ces expériences diffusées par l'OCI auprès des gouvernements de chacun de ses États membres. L'OCI devrait également collaborer avec Internet Governance Forum, établi à la suite du World Summit on the Information Society à Tunis, pour développer des moyens permettant d'accélérer la mise à disposition et l'accessibilité à Internet dans les pays musulmans. En plus, la collaboration aux initiatives telles qu'Un ordinateur portable pour chaque enfant, qui vise à améliorer les occasions d'instruire des millions d'enfants dans les pays en voie de développement, devrait également être poursuivie.* ».⁴⁰

Le GHN réclame de façon urgente des images positives de musulmans dans les médias et les films occidentaux. Rien n'est exigé des pays musulmans, apparemment tout y est parfait. En fait l'analyse et l'ensemble des mesures préconisées s'appliquent exclusivement à des sociétés occidentales, ce qui suggère leur responsabilité pour les conflits et par conséquent leur devoir de les résoudre. Ainsi, seuls des préjugés antimusulmans sont mentionnés mais non les préjugés des sociétés musulmanes à l'encontre des non-musulmans. Les atteintes aux droits de l'homme des Européens, à leurs libertés et à leur sécurité par le terrorisme islamiste ne figurent nulle part, par contre le rapport ne traite que du devoir des Occidentaux de transférer aux populations du Sud leurs connaissances, leurs technologies, de financer leur économie, d'accueillir leurs migrations et leurs chômeurs, de travailler à la promotion politique, économique et culturelle des immigrés dans les pays d'accueil, de ménager les susceptibilités et les peurs des migrants musulmans en Europe, causées par la discrimination et l'islamophobie générées par le 11/9 et qui empiètent sur les libertés civiles fondamentales des émigrés musulmans.

La rancune contre Israël

Le ton général du rapport reprend les thèmes de victimologie palestinienne et musulmane. Il est truffé de rancunes mal déguisées comme « les deux poids, deux mesures » qui récusent la souveraineté d'Israël dans un pays appelé dans la tradition judéo-chrétienne et occidentale Judée et Israël, alors que dans le Coran, le peuple d'Israël, comme Jésus, est musulman. La transfiguration de la nakba par *le livre blanc* « redonnera tout son sens et toutes ses chances à la refondation de la normalisation des rapports entre l'Islam et le reste du monde ». Encore des illusions et la détermination à ignorer les réalités religieuses structurelles du monde musulman. En réalité l'objectif est le suivant : « *Il est essentiel pour les Palestiniens, comme pour l'univers arabo-musulman et le monde musulman en général, de comprendre et d'intégrer le fait que désormais nous, le GHN, savons et que nous prenons la responsabilité de faire savoir le prix et le poids de ces soixante années d'incompréhension, de stigmatisation, de vérités cachées ou instrumentalisées* ».41

Ces accusations naturellement concernent Israël et les partisans de sa libération dans sa patrie historique, c'est-à-dire les opposants aux idéologies de haine et de déshumanisation jihadistes revendiquées par les Palestiniens, autant ceux du Hamas que du Fatah (la télévision et la presse palestiniennes autant que les livres d'enseignement de l'Autorité Palestinienne en témoignent aux yeux du monde entier). La mission dont se charge le GHN se situe dans le droit fil de la « Seconde Conférence Internationale de soutien aux peuples arabes » (le Caire 25-28 janvier 1969) dont les commanditaires et intervenants déclarèrent dans un Appel solennel : « *que tous les media d'informations devraient être mobilisés pour éclairer l'opinion publique mondiale, tenue dans l'ignorance et la confusion par la propagande mensongère d'Israël et ses alliés. Un devoir moral et politique incombe à tous les participants de cette conférence, de révéler la vérité et de la diffuser à travers la presse, la radio, la télévision, par des manifestations, des visites de délégations, et l'organisation de séminaires et de conférences en Occident et dans tous les continents* ».42

Depuis, toutes les synagogues, les lieux culturels juifs, les ambassades israéliennes durent être gardées. Les médias censurèrent la liberté d'opinion si un avis favorable à Israël s'y exprimait et l'antisémitisme ressuscita en Europe. Entre Londres, Paris, Bruxelles et Oslo, il serait difficile de choisir à laquelle attribuer l'insigne honneur d'être désignées capitale arabe de la culture et de la politique palestinienne. Peut-être toutes. C'est donc cette mission planifiée par l'OCI que recueille pieusement le GHN.

Une autre contre-vérité colportée par le GHN consiste à affirmer que les Palestiniens sont victimes « d'une histoire non dite et trop longtemps volontaire-

ment et délibérément ignorée par la communauté des nations »⁴³, alors qu'en vérité la « cause » palestinienne obsède la planète et supprime toutes les tragédies de l'humanité. En réalité cette phrase qui répète celle de 1969 : « l'opinion publique mondiale [est], tenue dans l'ignorance et la confusion par la propagande mensongère d'Israël et ses alliés », exprime la détermination de l'OCI d'obliger bon gré mal gré, l'ensemble des nations à prendre Israël pour cible. Sa flétrissure sur le plan mondial serait pour les Palestiniens « le premier pas sur le chemin de la dignité reconquise et de la crédibilité retrouvée pour redonner sens et réalité à un processus susceptible de conduire enfin à la paix. »⁴⁴ – processus conforme à la dhimmitude où l'avalissement du dhimmi atteste de la dignité du musulman, une procédure qui n'est pas sans rappeler le langage d'Auschwitz qui appelait les camps de la mort « camps de travail ». De même, la paix telle qu'elle est dessinée par le GHN, ne fait qu'anticiper l'extermination d'Israël.

Le projet de l'ONU

Que penser de ce rapport unilatéral qui confère aux Nations Unies, à l'OCI et aux organisations internationales le droit de déterminer les politiques, les lois, la culture, les modes de pensée des Européens ? De fait on pourrait le lire comme un traité de dhimmitologie concernant un continent dont les habitants, comme les Israéliens, sont inexistantes. Leurs systèmes nationaux démocratiquement élus sont remplacés par un gouvernement international multipolaire, institué par des conclaves agissant à l'insu du public et implantant leurs décisions par des réseaux et des « représentants des sociétés civiles » que nul n'a élus sinon eux-mêmes. L'orientation qu'il souhaite donner à la vie culturelle implique une censure banissant des mots du vocabulaire et des sujets au nom du politiquement correct.

Ce rapport est suivi d'un Plan de mise en œuvre pour 2007-2009 divisé en deux parties principales et six sous-sections comprenant 1) le Cadre stratégique et organisationnel de l'ADC, un Aperçu stratégique, les Objectifs des programmes, l'Organisation de gouvernance et les Financements ; 2) le Programme d'action de l'ADC (mai 2007 à mai 2009) ; le Plan d'activité du Haut représentant ; l'établissement de l'organisation de l'ADC avec son secrétariat, ses fonds d'affectation spéciale etc. ; les principaux fora et réunions de l'ADC ; l'élaboration des projets ; la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ADC et les perspectives d'avenir.

L'introduction explique que sous la tutelle du Haut Représentant de l'ADC, le Président Jorge Sampaio : « *le Secrétariat de l'ADC travaillera en partenariat avec les États, des organisations internationales et régionales, des groupes de la société civile, des fondations et le secteur privé afin qu'ils se mobilisent pour promouvoir des relations interculturelles entre des pays et des communautés diversifiés* ».

L'Alliance des civilisations (ADC) a un mandat bien précis et il importe de clarifier son but et la portée de ses activités. Étant une initiative de l'ONU, l'Alliance des civilisations a une envergure mondiale étayée d'une perspective universelle, tout en accordant la priorité aux relations entre les sociétés occidentales et musulmanes.⁴⁵ Dans ce but l'Alliance précise qu'elle porte une attention particulière aux organismes des Nations Unies, notamment l'UNESCO, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Conseil de l'Europe (CE), l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), la Ligue des États arabes, l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO) parmi d'autres. Ses objectifs prioritaires comprennent l'établissement d'un réseau de partenariats entre États, organisations internationales, groupes de la société civile et entités du secteur privé en coordination avec le système de l'ONU. A ces activités s'ajoutent l'élaboration de projets en vue de favoriser des partenariats concernant les relations interculturelles, particulièrement entre sociétés musulmanes et occidentales. Projets et réseaux visent à promouvoir leur réconciliation surtout dans les secteurs de la jeunesse, de l'éducation (endoctrinement), des médias (contrôle et censure) et de la migration (combat pour l'ouverture des frontières).

L'Alliance ambitionne de devenir un organe d'archivage des pratiques, de la documentation et des ressources sur le dialogue interculturel et la coopération liés aux quatre thèmes cités : jeunesse, éducation, médias et migration.⁴⁶ Des ambassadeurs la représentent dans différents pays ou au siège d'organisations internationales. Il est clair que ce système d'archivage, joint à son organisation d'endoctrinement de la jeunesse, représenteront une vaste organisation de contrôle recouvrant l'Europe et l'Amérique puisque seuls ces continents hébergent la xénophobie, le racisme et l'islamophobie et se doivent par conséquent d'ouvrir leurs frontières et de combattre chez eux les obstacles à la paix des civilisations.

Les activités de l'ADC, démultipliées par le Groupe des Amis de l'ADC, des groupes de la société civile et de ses partenaires, se focaliseront sur les dialogues et la coopération interculturelles et interconfessionnelles, l'éducation des médias, des journalistes, les programmes universitaires, les initiatives qui responsabilisent les immigrants musulmans aux États-Unis et en Europe etc. Comme rien n'est dit sur les pays musulmans on peut supposer que le racisme, la xénophobie et les incitations à la haine contre Israël, l'Occident, les Juifs, les chrétiens et autres non-musulmans (Bahaïs, Hindous etc.) y sont inexistantes.

L'ADC précise qu'elle planifie son action par un réseau international de personnalités très en vue – apparemment semi-divinisées et inaccessibles à la critique – qui s'activeraient dans le domaine interculturel. Leurs articles traduits

en plusieurs langues seraient diffusés aux principaux éditeurs des médias imprimés afin d'expliquer les tensions et les dissensions interculturelles. Parmi les projets figure l'initiative *Abraham's Path* qui consiste en une grande route permanente de tourisme et de pèlerinage sur les traces du « prophète Abraham » dans plusieurs pays du Moyen-Orient. Il est clair qu'il s'agit ici de l'Abraham coranique musulman, seul Abraham prophète et personnage inexistant dans les deux autres religions monothéistes. Cette appellation, le ton général anti-israélien et pro-palestinien comme la programmation en Europe et aux États-Unis seulement du multiculturalisme indique clairement l'influence prédominante de l'OCI sur l'Alliance.

Conclusion

A l'insu des Européens, ces politiques bénéficiant de budgets imposants sont déjà à l'œuvre. De Fondations en Dialogues méditerranéens, de Forums en Alliance des Civilisations, les Européens sont emportés dans un tourbillon de paroles creuses. Les universités européennes se sont intégrées au système « EUSSR » décrit par Vladimir Boukovsky. Toute la presse européenne a ovationné d'une seule voix Barak Hussein Obama, candidat du multiculturalisme. Durant les festivités de l'indépendance de l'État d'Israël (mai 2008), la même presse a commémoré unanimement la *nakba*, omettant le nettoyage ethnique des Juifs des pays arabes.

Certains Européens et quelques courageux musulmans qui ont fait usage de leur liberté d'expression et de critique ont été menacés d'assassinat dans leur propre pays. Obligés de vivre avec des gardes du corps 24 heures sur 24, pourchassés, cachés, ayant perdu leur domicile et leur profession, ils deviennent les héros du combat pour les libertés en Europe contre la tyrannie obscurantiste de pouvoirs en réseaux. Les éditeurs tremblent et les libraires déplacent les livres interdits dans leur fonds de cave. De même que les dhimmis n'ont droit ni à leur langue ni à leur histoire ni à leur culture, les gouvernements européens sont appelés par l'OCI à combattre les manifestations de nationalisme culturel et identitaire de leurs propres peuples parce qu'elles s'opposent au multiculturalisme.

Sur le plan juridique l'UE feint de croire que le monde arabe partage les valeurs européennes des droits de l'homme. Or les États musulmans ne reconnaissent pas la Déclaration Universelle des Droits de l'homme qui proclame l'égalité des droits et des sexes et se place dans un contexte laïc et non religieux. Le monde musulman ne reconnaît que la Charte islamique des droits de l'homme conforme à la charia, approuvée à La Mecque en 2000. Nous avons donc ici deux systèmes de valeurs totalement opposés dans leur inspiration et

leurs lois et qui impliquent des contradictions importantes sur les plans culturel, social et juridique. Ceci se manifeste par des interprétations divergentes du concept de paix qui n'est pas similaire dans la conception judéo-chrétienne et dans la conception islamique.

Dans son essai sur la guerre et la paix en Islam, Bassam Tibi constate que, aux yeux de l'islam, la paix n'existe que dans l'islam⁴⁷. La paix mondiale n'est atteinte que par la conversion ou la soumission (dhimmitude) des non-musulmans. Tibi cite l'obligation coranique d'islamiser la planète (Coran 34 : 28). Pour les musulmans l'effort dans le chemin d'Allah pour étendre l'islam mondialement n'est pas une guerre mais une action juste et un devoir d'obéissance religieuse. Ce sont les non-musulmans qui, en mettant des obstacles à l'islamisation de leur pays, agressent les musulmans. Eux sont responsables de la violence des guerres qu'ils mènent contre les musulmans et qui pourraient être évitées s'ils obtempéraient à l'appel de l'islam (da'wa) en se convertissant ou en se soumettant. Ce qui explique, écrit Tibi, que le jihad, étant un accomplissement religieux et une soumission à la volonté divine, échappe à toute réprobation. Les infidèles sont seuls coupables de provoquer les guerres en s'opposant aux musulmans. Pour l'islam toute la terre est un *wakf*, un bien promis par Allah à la communauté musulmane. Le jihad représente l'effort pour reprendre aux mécréants ces pays-*wakfs* qu'ils occupent illégalement et qui doivent *revenir* aux musulmans. D'ailleurs dans les textes musulmans de droit ou d'histoire sur le jihad, les conquêtes des territoires sont décrites comme des pays qu'Allah fait *revenir* aux musulmans, ce qui implique l'idée d'une réappropriation d'un bien antérieur et l'illégalité de toute souveraineté non-musulmane. C'est dans ce sens que le jihad est une guerre défensive.

Pour cette raison le 11 sept. – couramment attribué dans les pays musulmans aux services de la CIA et aux Israéliens – n'est pas jugé comme une agression jihadiste, mais comme le point de départ d'une campagne islamophobe en Occident. De même, ce n'est pas l'idéologie jihadiste contre les Occidentaux qui est la source des conflits, mais c'est leur auto-défense qui agresse les musulmans. Car le jihad échappant à toute réprobation, ce sont les mécréants qui sont coupables de se défendre. Autrement dit la définition de l'agresseur et de la victime est inversée. Nous sommes toujours coupables de nous opposer à la paix islamique, c'est-à-dire à la conversion ou à la dhimmitude. Cette même équation se retrouve dans la politique européenne vis-vis d'Israël accusé par sa seule existence d'agresser l'islam et sommé de s'en excuser alors qu'il est la victime du jihad. Israéliens et Européens vivent donc dans le même contexte conceptuel et politique de dhimmitude. Le monde de l'infidélité n'est qu'un sursis dans le temps de l'islam.

Ces conceptions génèrent deux visions totalement différentes des relations internationales. Alors que l'intégration européenne se construit sur la volonté de paix, la laïcité des lois, la séparation des pouvoirs, le monde musulman ne conçoit la paix que dans la soumission de l'adversaire ou son élimination dans un contexte qui unit religion, juridiction et politique. Cette conception est illustrée par le conflit israélo-arabe où Israël est toujours présenté comme l'agresseur et l'occupant par le monde musulman et l'Union Européenne, alors qu'il est la victime du jihad dans son propre pays. Pour les mêmes raisons, l'Europe et le monde musulman incriminent la politique anti-terroriste de Georges Bush plutôt que le jihadisme global dans les conflits actuels.

Dans le contexte d'intégration européenne, le multiculturalisme concernait des populations qui partageaient les mêmes valeurs, la même culture et particulièrement le même désir de paix. Mais dans la construction méditerranéenne le multiculturalisme devient une politique de dhimmitude. Or le multiculturalisme est essentiel à la création de la société euro-arabe méditerranéenne qui est depuis de Gaulle, le fondement de la stratégie sécuritaire et économique de l'UE.

Aujourd'hui le multiculturalisme ouvre la porte dans les écoles au refus de la mixité et à l'enseignement de certaines matières, comme la Shoah. Il a introduit en Europe la polygamie, la ségrégation des femmes, les crimes d'honneur, la nouvelle judéophobie, la menace sur les musulmans apostats ou libre-penseurs, les assassinats pour blasphème ou apostasie, et les dangers d'un terrorisme jihadiste indigène. Dans tous ces domaines, l'Europe a régressé et n'a pas su faire respecter sa propre souveraineté ni sa sécurité sur son territoire.

En ce qui concerne Israël, l'UE exige qu'il renonce à sa politique d'auto-défense contre le jihad palestinien, qu'il ouvre ses points de passage aux terroristes comme les frontières européennes devraient l'être selon l'OCI à l'immigration. L'UE exige qu'Israël fournisse aux Palestiniens tout ce dont ils ont besoin, comme l'OCI réclame de l'Europe qu'elle satisfasse aux besoins de la population immigrée selon le schéma millénaire de la dhimmitude.

L'UE a voulu instituer un nouvel instrument de politique internationale : le multilatéralisme et le dialogue. Se construisant en même temps que s'affaiblissent ses Etats-membres et que leur identité nationale est battue en brèche, elle a cherché à neutraliser « l'hyper-puissance » américaine par la création de pouvoirs supranationaux jouissant de pouvoirs juridiques internationaux. Or aujourd'hui on constate un affaiblissement des lois internationales d'inspiration occidentale rendues inopérantes par les valeurs et les lois islamiques qui s'y substituent dans les organismes internationaux et qui instaurent un ordre mondial conforme à la charia et au jihad. Dans l'arène internationale, l'OCI avec sa

puissance financière impose la perception islamique de l'histoire, de la culture, de la politique et du monde. Sur les ruines des fondements culturels et des libertés de l'Europe, que l'UE s'est ingéninée à déconstruire, une forme de califat mondial n'est-elle pas en construction ?

notes

1. *Journal Officiel des communautés européennes*, 22 juillet 2000, pp. L183/5-/10.
2. Euromed Report, 66 EN, Romano Prodi, Président de la Commission Européenne, *Sharing Stability and Prosperity*, discours donné au Tempus Meda Regional Conference, Bibliotheca Alexandrina, Alexandrie, 13 octobre 2003.
3. Bat Ye'or, *Eurabia : l'axe euro-arabe*, Jean-Cyrille Godefroy, Paris : 2006, p. 18.
4. Troisième session extraordinaire de la conférence islamique au sommet, <<http://www.islamic-summit.org.sa/fr/default.aspx>>
5. Bat Ye'or, *Eurabia*, p. 106.
6. Commission of the European Communities, *Proposal for a Decision of the European Parliament and of the Council concerning the European Year of Intercultural Dialogue (2008)*, presented by the Commission, Brussels 2005/aaaa (COD).
7. *Ibid.*, p. 6.
8. *Ibid.*, p. 7.
9. *Ibid.*, p. 11.
10. Decision N° 1983/2006/EC of the European Parliament and of the Council of 18 December 2006 concerning the European Year of Intercultural Dialogue (2008), *Official Journal of the European Union*, 30/12/2006, L 412/44 – L 412/50.
11. Statement of his Excellency Prof. Ekmeleddin Ihsanoglu Secretary General of the organisation of the Islamic conference at the First International Conference organized by (OIC) under the theme : *Challenging Stereotypes in Europe and the Islamic World : Working Together for Constructive Policies and Partnerships*, Wilton Park Conference Center – London, 2 May 2006.
12. *Le Racisme, la Discrimination raciale, la Xénophobie et toutes les formes de discrimination raciale. Situation des populations musulmanes et arabes dans diverses régions du monde*. Commission des Droits de l'Homme, Nations Unies, Genève, 13 février 2006.
13. Rapport d'août 2005, pp. 5-9, guillemets dans le texte.
14. *Le Temps*, Genève, 24 mai 2007.

15. Voir le texte cité plus haut du Sommet à la Mecque, décembre 2005, § 49.
16. *Alliance des Civilisations, Rapport du Groupe de haut niveau, 13 novembre 2006*, Nations Unis, New York, 2006, www.unAOC.org
17. *Ibid.*, p. 3, § 1.1.
18. *Ibid.*, p. 6, § 2.6.
19. *Ibid.*, p. 11, § 3.13.
20. *Ibid.*, p. 4, § 1.5.
21. Voir *ibid.*, p. 5 et 23.
22. *Ibid.*, p. 13, § 4.2.
23. *Ibid.*, p. 14, § 4. 3.
24. *Idem.*
25. *Ibid.*, p. 16, § 4.12.
26. *Ibid.*, p. 18, § 4.17, parenthèses et guillemets dans le texte.
27. *Ibid.*, p. 21.
28. *Ibid.*, p. 22, § 5.7.
29. *Ibid.*, p. 25, § 5.17.
30. *Ibid.*, p. 25, § 5.18.
31. Voir le rapport du 8 novembre 2002 présenté à l'Assemblée parlementaire européenne par la commission européenne de la Culture, de la Science et de l'Éducation par le rapporteur du groupe socialiste espagnol, Lluís Maria de Puig proposant les mêmes mesures, in Bat Ye'or, *Eurabia*, pp. 196-200. Voir aussi dans *ibid.* les objectifs de la Fondation Anna Lindh.
32. *Alliance des Civilisations*, p. 30, § 6.4.
33. *Ibid.*, p. 37, § 1.
34. *Ibid.*, p. 39, § 5.
35. *Ibid.*, p. 41, § 2, italiques dans le texte.
36. *Ibid.*, p. 42, § 4, italiques dans le texte.
37. *Ibid.*, p. 44, § 5.
38. *Ibid.*, p. 47, § 7, italiques dans le texte.
39. *Ibid.*, p. 35 § 6.24, italiques dans le texte.
40. *Ibid.*, p. 40, § 6.
41. *Ibid.*, p. 60.
42. Pour plus de détails, voir Bat Ye'or, *Eurabia*, p. 44 et chapitre 3.
43. *Alliance des Civilisations*, Rapport du Groupe de Haut Niveau, p. 60.
44. *Idem.*
45. *Alliance of Civilizations, Plan de mise en œuvre, 2007-2009*, United Nations, p. 2.
46. *Ibid.*, p. 14.
47. Bassam Tibi, « War and Peace in Islam » in *Islamic Political Ethics. Civil Society, Pluralism, and Conflict*, ed. by Sohail H. Hashmi, with a Foreword by Jack Miles, Princeton University Press, 2002, pp. 175-93.